

SODECOTON: APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°092/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 28/10/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE HUIT (08) TRACTEURS AGRICOLES A LA SODECOTON

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'offres International Ouvert pour la fourniture d'un lot de huit (08) tracteurs agricoles à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture d'un lot de huit (08) tracteurs agricoles à la SODECOTON

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération envisagée a été évaluée à l'issue des études préalables à 330 000 000 FCFA toutes taxes comprises

4. Délai de livraison

La fourniture objet du présent Appel d'Offres devra être livrée en position rendu parc auto de la SODECOTON à Garoua dans un délai de 180 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

5. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en lot unique

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

7. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2020.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 150 000 FCFA payable sur le compte n° 97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de ' Compte Spécial CAS ARMP '. Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua

10. Remise des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le 09/12/2020 à 15 heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua.

Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°092/20/AOIO/SDCC/CIPM DU
28/10/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE HUIT (08) TRACTEURS
AGRICOLES A LA SODECOTON**

« A N'OUVRIRE QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à 6 600 000 FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres

12. Recevabilité des offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la

Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le 09/12/2020 à partir de 16 heures. Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14. 1 Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;

2 De l'absence de la caution de soumission ;

3 Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;

4 De l'absence des prospectus accompagnés des fiches techniques fournis par le fabricant ;

5 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après :

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES TRACTEURS AGRICOLES

- Moteur : 4 ou 6 cylindres diesel turbo,
- Puissance : 130 CV minimum
- 4 roues motrices
- Réservoir de carburant : 80 litres minimum
- Transmission souhaitée : 8 AV/4 AR Minimum
- Direction assistée

- Siège avec suspension mécanique ou pneumatique
- Protection par arceau de sécurité et pare-soleil
- Freins à bain d'huile ou équivalent
- Pneumatiques AV420/70R24 et AR 18,4R38 ou équivalent
- 1 Roue de secours AV et 1 roue de secours AR
- Relevage hydraulique 3 points minimum
- Prise de force : 540/1000 tr/min débrayable avec arbre de sorti 13/8 de pouce à 6 cannelures
- Pompe hydraulique de 80l/minutes minimum
- Masse AV : 400Kg minimum
- Type attelage : Piton fixe
- Prise freinage hydraulique remorque et dispositif éclairage
- Compresseur d'air avec kit gonflage Lot de bord : cric, clé de roues.
- Lot de pièces de rechanges (filtres et courroies) des 500 premières heures de fonctionnement à fournir,
- 1 CD ou 2 catalogues de pièces détachées
- 2 manuels d'utilisation et 2 manuels de réparation en français ou en Anglais
- Garantie : 1 an à partir de la mise en route
- Livré avec carte grise et plaques CEMAC au nom de la SODECOTON.

6 De l'absence ou la non-conformité de la Garantie et du Service après-vente ;

7 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

8 Du non-respect de deux (02) critères essentiels ;

9 De la non-conformité du modèle de soumission ;

10 De l'obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

. Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture ci-dessus indiquées ;

. Critère n° 1C : Garantie et Service après-vente ;

. Critère n° 1D : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

14. 2 Critères essentiels

. Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément. La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (tracteurs agricoles, tracteurs routiers ou engins de manutentions) au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO ;

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque ou le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à 165 000 000 FCFA comptant pour 15 % ;

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2019, 2018 et 2017 au moins égal à 330 000 000 FCFA ; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) où négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % au total à leur évaluation sera requis pour être retenu.

14. 3 Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif et un dossier technique conformes seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu parc auto de la SODECOTON à Garoua.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre financière évaluée la moins disante

16. Durée de validité des offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions

17. Renseignements complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03

**COMMUNE DE SOA: avis d'appel
d'offres national ouvert
n°010/AONO/C-
SOA/BMP/CIPM/2020 DU 02
NOVEMBRE 2020 en procedure
d'urgence pour l'aménagement
des voiries et reseaux divers
(vrd) et la construction de la
clôture de l'hôtel de ville
de soa, dans la commune de
soa, departement de la mefou
et afamba, region du centre**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de la convention entre le FEICOM et la Commune

de Soa pour l'exercice 2020, le Maire de la Commune de SOA lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'aménagement des voiries et réseaux divers (VRD) et la construction de la clôture de l'hôtel de ville de Soa, dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

2. Consistance des prestation

Les travaux à réaliser portent sur :

- Installations de chantier ;
- Travaux préliminaire d'aménagement ;
- Branchement eau et électricité ;
- VRD Hôtel de ville ;
- Mur de clôture ;
- Guérites et local Groupe ;
- Adduction d'eau ;
- Sécurisation du bâtiment de la Mairie ;
- Complément électricité ;
- Réseau informatique.

3. Coût prévisionnel

Le cout prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de cent quatre-vingt-dix millions (190 000 000) Francs CFA

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à quatre (04) mois.

5. Allotissement

Les travaux du présent Appel d'Offres constituent un (01) seul lot.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises solidaires des travaux publics installés au Cameroun.

7. Financement

N/A

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables au bureau des marchés publics de la Commune de SOA dès publication du présent avis. B.P : 25 SOA, Tél. : 222 19 30 47/222 32 20 54 ; Email : comunasoa@yahoo.fr

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut s'obtenir au bureau des marchés publics de la Commune de SOA dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette municipale de la Commune de SOA des frais d'achat du DAO d'un montant de cent cinquante mille (150 000) francs CFA non remboursable.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, conformément aux prescriptions du DAO devra parvenir au bureau des marchés publics de la Commune de Soa, au plus tard le 24 Novembre 2020 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°010/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 DU 02 NOVEMBRE 2020 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR L'AMENAGEMENT DES VOIRIES ET RESEAUX
DIVERS (VRD) ETLA CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE L'HÔTEL DE
VILLE DE SOA, DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU
ET AFAMBA, REGION DU CENTRE**

Financement : FEICOM/COMMUNE DE SOA

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire, délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou par une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO, d'un montant de 3 800 000 (trois millions huit cent mille) F CFA et valable

pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et consistera en l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières. Elle aura lieu le 24 Novembre 2020 à 14 heures heures, heure locale, dans la salle des Actes de la Commune de Soa par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix et dûment Mandatée.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48 heures;
- 2) Pièce falsifiée ou non authentique;
- 3) Caution de soumission absente.

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;
- 3) N'avoir pas réalisé au cours des trois dernières années, deux (02) projets similaires de montant supérieur ou égal à 100 000 000 (cent million) Francs CFA;
- 4) Attestation de capacité financière inférieure à cent millions (100 000 000) de Francs CFA

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans l'offre ;
- 3) Pièce non conforme

B. Critères essentiels :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 2) Situation financière Oui/Non
- 3) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moinsdisante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au bureau des marchés publics de la Commune de Soa.

B.P : 25 SOA, Tél. : 222 19 30 47/222 32 20 54 ; Email : communasoa@yahoo.fr

YAOUNDE le 02 Novembre 2020

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

[Télécharger le DAO](#)

SODECOTON: avis d'appel d'offres international ouvert n°045BIS/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 28/10/2020 pour la fourniture du matériel de lutte contre les incendies et accessoires a la sodecoton

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'offres International Ouvert pour la fourniture du matériel de lutte contre les incendies et accessoires à la SODECOTON

2. Consistance des prestation

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en

la fourniture du matériel de lutte contre les incendies et accessoires à la SODECOTON.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à 165 millions FCFA.

4. Délai de livraison

Les fournitures objet du présent appel d'offres devront être livrées en position rendu magasin transit de la SODECOTON à Garoua II dans un délai de 90 jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

5. Allotissement

Le présent appel d'offres est lancé en un lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

7. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'Exercice 2020.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80,

E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 125 000 FCFA payable sur le compte n° 97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de ' Compte Spécial CAS ARMP '. Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

10. Remise des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un(01) original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le 01/12/2020 à 15heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°045BIS/20/A0I0/SDCC/CIPM
DU 28/10/2020 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE LUTTE
CONTRE LES INCENDIES ET ACCESSOIRES A LA SODECOTON**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du

DA0, d'un montant égal à 3 300 000 FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le 01/12/2020 à partir de 16 heures.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-

après seront pris en compte :

Il s'agit notamment :

1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;

2 De l'absence de la caution de soumission ;

3 Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;

4 De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant ;

5 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après ;

N°	Caractéristiques techniques de la fourniture
1	Demi-raccord Symétrique en 65/70, avec verrou, fileté mâle 2"1/2, pas de gaz, en aluminium
2	Demi-raccord Symétrique 65/70, avec verrou, à douille à gorges en aluminium
3	BOUCHON RACCORD DSP ALUMINIUM A VERROU DN 65, AVEC CHAINETTE
4	Emulseur pour la lutte contre les incendies FLUORO synthétique AFF Classe 1-C NORME EN 1568-3 EN BIDON DE 20LITRES
5	Clapet anti-retour, à bride, DN 65, PN16, à battant, pour eau, corps en fonte
6	Clapet de pied avec crépine, à bride, DN 80, PN 10, corps en fonte
7	LANCE INCENDIE (Fut+Robinet) de 45
8	LANCE INCENDIE (Fut+Robinet) de 70
9	LANCE A MOUSSE A BAS FOISSONNEMENT 5F225 DSP40/45

10	Tuyau incendie SOUPLESEC standard de 70; longueur 20 mètres; raccord DSP; sans entretien; résistant à l'abrasion
11	Tuyau incendie SOUPLESEC de 45; longueur 20 mètres; raccord DSP; sans entretien; résistant à l'abrasion
12	DEVIDOIR MOBILE INCENDIE: supportant 5 tuyaux DN70 de 40 mètres, avec kit de blocage en position de la bobine, Coffre de rangement en polyester avec serrure (600x400x230), avec support de division; équipé d'un timon, deux roues à bâton avec bandage caoutchouc de diamètre 800mm, un bouchon DSP DN 65 fixé au cadre,
13	Robinet Incendie Armé (RIA) tournant pivotant DN25, avec diffuseur DMFB HUGJET, avec pochette de joint, certifié EN 671-1
14	Diffuseur pour RIA DN25: entrée fileté femelle M24x2; DMF/B (fermé, jet droit et jet en nappe)
15	CONTROLEUR DE RONDE (Pack VIGICOM 3000S): 01 lecteur autonome RFI (AP-3000s) et piles CR123 intégrée, 20 point de contrôle TG-101 à coller ou visser, 01 base de transfert sans contact BS-1000, 01 house en cuir HC-3000, 01 logiciel de ronde fonctionnant sur les derniers systèmes WINDOW.
16	Batterie Lithium CR-123A
17	Extincteur à poudre Polyvalente ABC 9Kgs, Pression Auxiliaire, certifié CE 0045, NF-EN 3; Couleur rouge, Année de fabrication visible
18	Extincteur à poudre Polyvalente ABC 6Kgs, Pression Auxiliaire, certifié CE 0045, NF-EN 3; Couleur rouge, Année de fabrication visible
19	Extincteur à Eau pulvérisée avec Additif 9 litres, Pression Auxiliaire, certifié CE 0045, NF-EN 3; Couleur rouge, Année de fabrication visible

20	Extincteur à Eau pulvérisée avec Additif 6 litres, Pression Auxiliaire, certifié CE 0045, NF-EN 3; Couleur rouge, Année de fabrication visible
21	Extincteur à CO2 de 5kgs, certifié CE 0062, NF-EN 3, avec certificat d'épreuve; Couleur rouge, Année de fabrication visible
22	MANOMETRE DE 0-12BARS
23	MANOMETRE DE 0-25BARS
24	CAMERA INFRAROUGE A POINT MODEL: FLIR TG165 (IMAGERIE THERMIQUE, ENREGISTRER DES IMAGES; ÉQUIPE DE MOTEUR D'IMAGERIE INFRAROUGE, UNE RESOLUTION DE 80 X 60, UNE SENSIBILITE DE 150 MK ET UN TAUX DE RAFRAICHISSEMENT DE 9 HZ; RAPPORT DISTANCE/CIBLE DE 24:1;
25	PRODUIT HTH EN FUT DE 45 KGS (HYPOCLORURE .DE CALCIUM)
26	ROUE COMPLETE DE POUSSE-POUSSE
27	CLE A GRIFFES REF. 134-24: CLE A GRIFFE 18 POUCES. <ul style="list-style-type: none"> - Longueur : 450 mm - Capacité de serrage : 0 – 76 mm, - Capacité de serrage : 2 1/2" - Forme de pince : A - Matériaux : Fonte - Plage de serrage (max.) : 76 mm - Position de la mâchoire : 90°
28	JEU DE 8 CLES ALLEN REF.87H-JEB/89.JLB

29	<p>CLE A GRIFFES "FACOM" MODELE "GROS EFFORTS" REF.134.36: "GROS EFFORTS" 36 POUCES :- CLE SERRE-TUBE STILLSON 36" FACOM – LONGUEUR 900 MM. DIAMETRE 102 MM.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Capacité de serrage : 4" – Position de la mâchoire : 90° <ul style="list-style-type: none"> – Matériaux : Fonte – Très robuste – Usinage fin des filets
30	<p>DISTANCEMETRE BIDIRECTIONNELLE: Plage de mesure unidirectionnelle : 0,05 ... 60 m; Plage de mesure bidirectionnelle : 0,05 ... 120 m; Précision : ± 2 mm; Résolution : 0,001 m; Fonctions : Mesure individuelle / Mesure continue; Unités : Mètre, pied, pied et pouces; Laser Classe 2, 635 nm,</p>

6 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

7 Non-respect de deux (02) critères essentiels ;

8 De la non-conformité du modèle de soumission ;

9 De l'obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

Critères éliminatoires :

. Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture ;

. Critère n° 1C : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels

. Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement), ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'accord. La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (matériel et accessoires d'incendie) au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO.

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à 82 500 000 FCFA comptant pour 15 % ;

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2017, 2018 et 2019 au moins égal à 165 000 000 FCFA ; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % sera requis pour être retenu pour l'étape suivante.

Evaluations des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu magasin transit de la SODECOTON à Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée de validité des offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 28 Octobre 2020
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
MOHAMADOU BAYERO

**MINTP: avis d'appel d'offres
national ouvert
n°105/AONO/MINTP/CIPM-
SPIAG/2020 DU 27/10/2020 en**

procédure d'urgence pour l'élaboration des prix de référence dans le secteur des travaux routiers (routes et ouvrage d'art : en terme de construction, de réhabilitation et d'entretien)

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres porte sur l'élaboration des prix de référence des travaux neufs de route en vue de la rationalisation des options techniques et l'amélioration de la gouvernance dans la construction routière au Cameroun.

2. Consistance des prestation

Le prestataire dans le cadre de son contrat devra :

- définir les standards des prestations dans le secteur des travaux routiers (Routes et ouvrage d'Art : En terme de construction, de réhabilitation et d'entretien);
- définir les éléments pour la maîtrise de la décomposition des prix de référence ;
- définir les paramètres des coûts et l'incidence de leur variation ;
- déterminer les corrélations entre les coûts des prestations et les prix ;
- déterminer les coefficients et des paramètres

- d'actualisation et de révision des prix ;
- définir des zones de variation des coûts ;
 - élaborer un référentiel des prix unitaires des travaux ;
 - élaborer un projet de texte mettant en vigueur les prix de référence dans le secteur des travaux routiers ;
 - réaliser un diagnostic de l'état des lieux des prix ;
 - redéfinir des zones d'évaluation des coûts ;
 - définir les différents standards des études et contrôles ;
 - estimer et la décomposition des coûts déboursés secs des différents standards (standards des prestations des travaux routiers élaborés) ;
 - estimer des prix de vente ;
 - analyser la sensibilisation des coûts par rapport aux variables ;
 - faire une analyse comparative des coûts des travaux au Cameroun et en zone CEMAC ;
 - Faire une projection des coûts et une proposition ;
 - former dix (10) personnels de l'Administration à l'élaboration des prix des travaux routiers.
- Lesdites prestations à exécuter sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Référence.

3. Coût prévisionnel

Les prestations sont constituées en un (01) lot unique comme suit :

<i>N° lot</i>	<i>Désignation</i>	<i>Délai (mois)</i>	<i>Coût prévisionnel TTC (FCFA)</i>	<i>Type de prestation</i>
----------------------	---------------------------	--------------------------------	--	--------------------------------------

<i>Lot unique</i>	<i>Élaboration des prix de référence dans le secteur des travaux routiers (routes et ouvrage d'art : en terme de construction, de réhabilitation et d'entretien)</i>	<i>04</i>	<i>30 000 000</i>	<i>Elaboration des prix</i>
-------------------	--	-----------	-------------------	-----------------------------

4. Délai de livraison

Le délai d'exécution des prestations est de quatre (04) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

5. Allotissement

Les prestations sont constituées en un (01) lot unique comme suit :

N° lot	Désignation	Délai (mois)	Coût prévisionnel TTC (FCFA)	Type de prestation
<i>Lot unique</i>	<i>Élaboration des prix de référence dans le secteur des travaux routiers (routes et ouvrage d'art : en terme de construction, de réhabilitation et d'entretien)</i>	<i>04</i>	<i>30 000 000</i>	<i>Elaboration des prix</i>

6. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprise, cabinet de consultant, les Bureaux d'Etudes

Techniques ou groupement de Bureaux d'Etudes Techniques de droit camerounais exerçant dans le domaine, conformément à l'article 78 alinéas 3 du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics, Exercices 2020 et suivants, Imputation 54 36 469 05 33 00 115 2029. le coût prévisionnel des prestations est de trente millions (30 000 000) de francs CFA Toutes Taxes Comprises.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats au Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats au Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206, sur présentation d'une quittance de versement au trésor Public d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant du Prestataire désireux de participer à l'Appel d'Offres.

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies

marquées comme telles, devra parvenir sous plis fermés, à la Cellules des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, au plus tard le 30/11/2020 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°105/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2020 DU 27/10/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ÉLABORATION DES PRIX DE RÉFÉRENCE DANS LE SECTEUR DES TRAVAUX ROUTIERS (Routes et ouvrage d'Art : En terme de construction, de réhabilitation et d'entretien)
Financement : Budget d'Investissement Public du MINTP,
Exercices 2020 et suivants,
Imputation : 54 36 469 05 33 00 115 2029
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

11. Cautionnement provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est de : cinq cent mille (500 000) francs CFA TTC.

L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation des dossiers administratif, technique et financier ou ne contenant pas l'offre financière témoin scellée seront irrecevables.

' Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

' Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

' Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps :

' L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le 30/11/2020 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés des Services, des Prestations Intellectuelles et des Approvisionnements Généraux (CIPM-SPIAG) placée auprès du MINTP, siégeant à la salle de réunion de ladite commission sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

' Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

' A l'issue de l'examen des pièces administratives et de

l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à soixante-dix (70) points sur cent (100).

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

a) Dossier administratif incomplet pour :

- Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des offres;
- Absence ou non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture des plis, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité, après un délai de 48 heures après l'ouverture des plis, d'au moins une des pièces du dossier administratif.

b) Offre technique incomplète pour :

- Absence de la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un Marché Public au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP ;
- Absence d'un chef de mission ayant les qualifications exigées dans le DAO ;
- Absence d'une capacité de financement ou d'une ligne de crédit d'au moins neuf millions (9 000 000) de FCFA, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances ;
- N'avoir pas obtenu une note technique supérieure ou égale à 70/100.

c) Offre financière incomplète pour :

- Absence d'une soumission timbrée, datée et signée ;
- Absence d'un bordereau des prix (BPU) suivant le modèle avec

indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres paraphé à toutes les pages et signé à la dernière page ;

– Absence du devis quantitatif et estimatif daté, signé et cacheté ;

– Absence des sous-détails des prix quantifiés paraphés à toutes les pages.

D) Absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

E) Fausse déclaration, pièce falsifiées ou non authentique;

2 Critères essentiels

Les offres techniques :

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après:

a) Qualification des experts et leur expérience dans le domaine du projet sur 60 points;

b) Moyens techniques et matériels à mettre en place sur 20 points;

c) Références du BET sur 20 points ;

Les offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires, dont les offres auront été déclarée conforme à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et qualifiée par l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées en fonction des critères ci-après :

$NFi-Md=100/100$ $NFiS=MMd \times 100/MS$

Les autres offres notées sur 100 points suivants la formule ci-après :

$NFiS= MMd \times 100/ MS$

NFiS= Note relative au montant évalué de l'offre financière du soumissionnaire ;

MMd= Montant évalué de l'offre la moins-disante;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$$N = [(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})] / 100$$

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre, conforme au Dossier administratif et qualifiée Techniquement, aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Cellules des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206.

NB : Pour tout actes de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros téléphoniques suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48

YAOUNDE le 27 Octobre 2020

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

[Télécharger le DAO](#)

CAMTEL: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010 /AONO/DG/CAMTEL/CIPM/2020 DU 21/10/2020 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS (FH) FAISCEAUX HERTZIENS

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Directeur Général de CAMTEL, Maître d'ouvrage, dans le but de couvrir tout le territoire national par l'extension du réseau de transport lance le présent Appel d'Offres en vue du déploiement des faisceaux hertziens capables de répondre aux besoins en bande passante des localités isolés du réseau de transport principal.

Les caractéristiques techniques desdites fournitures sont spécifiées dans le Dossier d'Appel d'Offres.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter consistent en la fourniture et au déploiement de 10 liaisons Faisceaux Hertziens permettant de couvrir l'ensemble du réseau de transport. Il s'agit ainsi :

D'installer dans chaque station des équipements indoor et outdoor ;

D'aligner les liaisons et de configurer les différents services.

Le niveau de réception minimal requis pour chaque liaison est

de 42dBm.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de : quatre cent-cinquante millions (450.000.000) de francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres est fixé à quatre (04) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine ;

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la CAMTEL exercice 2020, sur la ligne d'imputation budgétaire P1A1-DI-23430 « acquisition & installation des liaisons FH».

7. Acquisition du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès de la Direction des Approvisionnement et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnement (service des marchés) sise au 6ème étage, porte 602 de l'immeuble siège de la CAMTEL, Tél. (237) 222-23-40-65, 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03 aux heures ouvrables de 7h30 à 15h30.

Le retrait du dossier sera conditionné par la présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de Cent soixante-quinze mille (175.000) de francs CFA, représentant les frais d'achat du dossier versé dans un des comptes d'affectation spéciale (CAS) ARMP à la BICEC.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer en laissant leurs adresses complètes (boîte postale, numéro de téléphone, adresse mail').

8. Remise des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (1) original et six (06) copies respectivement marquées comme tels, devront parvenir à la Direction des Approvisionnement et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnement sise à la porte 602 de l'immeuble siège de la CAMTEL ou être déposées contre récépissé à l'adresse sus indiquée, au plus tard le 17/11/2020 à 13 heures et devra porter la mention ci-après :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010 /AONO/CAMTEL/CIPM/ 2020
du 21/10/2020 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION ET LA MISE
EN SERVICE DES EQUIPEMENTS (FH) FAISCEAUX HERTZIENS DANS
CERTAINS SITES DE CAMTEL**

9. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque ou organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°10 du Dossier d'Appel d'Offres d'un montant de neuf millions (9.000.000) de francs CFA.

Valable pendant cent-vingt (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

10. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Consultation. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence du cautionnement de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des

Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 17/11/2020 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leurs choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge ; à ce titre ils devront se présenter à la porte 602, sise au 6e étage de l'immeuble Siège Camtel.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera selon les critères éliminatoires et essentiels ci-après ;

critères éliminatoires.

Dossier administratif incomplet ;

Dossier financier incomplet ou omission d'un prix quantifié dans l'offre ;

Fausse déclarations ou des pièces falsifiées dans l'offre ;

Un nombre de oui inférieur à 80% sur la notation des critères essentiels ;

Non conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture (caractéristique des matériaux).

Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon de marché au cours des trois dernières années et de non-inscription sur la liste des entreprises défaillantes (document à incorporer au dossier technique) ;

De l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant,

De l'absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant le cas échéant.

Critères essentiels

Présentation générale de l'offre ;
Capacité financière ou Chiffre d'affaires ;
Référence dans les fournitures similaires ;
Service après-vente (main d'œuvre) ;
Garanties sur le matériel proposé ;
Délai de livraison.

Les détails de l'évaluation sont contenus dans le RPA0».

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les conditions suivantes :

L'offre est conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres ; le soumissionnaire est qualifié suivant les dispositions de l'article 13. L'offre la moins disante sera celle choisie parmi celles ayant obtenu un pourcentage cumulé de 80% de « oui » ;

L'offre remplira au mieux les conditions techniques et financières (rapport qualité/ prix) requises.

En définitive l'offre la moins disante devra satisfaire aux critères de compétence et qualité recherchés par le Maître d'ouvrage pour être retenue en application des dispositions de l'article 50 (1a) du décret fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques.

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction des Approvisionnement et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnement (Service des Marchés) de CAMTEL :

Tél : 222 234 065 ; Fax : 222 230 303

BP : 1571 YAOUNDE, CAMTEL, 2, Boulevard du 20 Mai Yaoundé

Site Web : www.camtel.cm

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC aux numéros suivants :222 20 37 32/658 262 682/651 649 194 »

YAOUNDE le 21 Octobre 2020
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
YAH EPSE ACHIDI JUDITH

[Télécharger le DA0](#)

**CAMTEL: AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N°
009/AONO/DG/CIPM/CAMTEL/2020
DU 20/10/2020 POUR
L'ACQUISITION DE NOUVELLES
LICENCES FORTINET
(EQUIPEMENTS DE SECURITE ET
SUPERVISION)**

[Télécharger le DA0](#)

1. Objet

Le Directeur Général de CAMTEL, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'offres pour l'acquisition de nouvelles licences

FORTINET (équipements de sécurité et supervision).

2. Consistance des prestation

Les prestations objet du présent marché comprennent : la fourniture et le paramétrage des équipements de sécurité ainsi qu'une assistance technique.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 150 000 000 (Cent cinquante millions) francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de deux (02) mois maximum à compter de la date de notification du marché.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de renommée nationale spécialisé dans le domaine.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la CAMTEL de l'exercice 2020 sur la ligne d'imputation budgétaire N°P1A5_DRIMS_23430.

7. Consultation du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables de 7h30 à 15h30 à la Direction des Achats et du Patrimoine, Sous-Direction des Achats sise au 6ème étage, porte 602 de l'immeuble siège de la CAMTEL, Tél. (237) 222-23-40-65, 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Achats et du Patrimoine, Sous-Direction des Achats sise au 6ème étage, porte 602 de l'immeuble siège de la CAMTEL, Tél. (237)

222-23-40-65, 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Cent quinze mille (115 000) francs CFA, représentant les frais d'achat du dossier versés dans un des comptes d'affectation spéciale (CAS) ARMP à la BICEC. Toute offre devra comprendre ce reçu de versement.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer en laissant leurs adresses complètes (boîte postale, numéro de téléphone, adresse e-mail').

9. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (1) original et six (06) copies, respectivement marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Achats et du Patrimoine, Sous-Direction des Achats sise à la porte 602 du siège CAMTEL ou être déposées contre récépissé à l'adresse sus indiquée, au plus tard le 06/11/2020 à 13h heure locale.

Les enveloppes contenant les offres doivent être fermées. Elles seront placées à l'intérieur d'un pli extérieur hermétiquement fermé portant impérativement la seule et unique mention suivante :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°009/AONO/DG/CIPM/CAMTEL/2020 DU 20/10/2020
POUR L'ACQUISITION DE NOUVELLES LICENCES FORTINET (EQUIPEMENTS
DE SECURITE ET SUPERVISION)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances dont la liste figure dans la pièce 11 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de Trois millions (3.000.000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises, doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, elles doivent datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entrainera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le 06/11/2020 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés mise en place par le Conseil d'Administration.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge. A ce titre, ils devront se présenter à la porte 602, sise au 6ème étage de l'immeuble Siège CAMTEL.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera selon les critères éliminatoires et essentiels ci-après ;

critères éliminatoires.

- a) dossier administratif incomplet ou au moins une pièce non-conforme ;
- b) dossier financier incomplet ou omission d'un prix quantifié dans l'offre ;
- c) non-respect de 17 critères essentiels ;
- d) non-conformité du modèle de soumission ;
- e) la conformité des équipements et licences;
- f) présence de fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- g).l'absence d'un agrément ;
- h).refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs de son offre financière.

Critères essentiels

- a) présentation générale de l'offre
 - b) références en prestations similaires d'au moins 05 ans :
 - c) spécifications techniques et fonctionnelles majeures des équipements ;
 - d) chiffres d'affaires ou capacité financière délivrée par une banque agréée ou par un organisme financier ;
 - e) garantie des fournitures ;
 - f) preuves d'acceptation des conditions du marché
 - g) délai d'exécution inférieur ou égal à celui requis ;
 - h) la capacité financière ;
 - i) le service après-vente.
 - j) absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon de marché au cours des trois dernières années et de non-inscription sur la liste des entreprises défaillantes.
- Les détails de l'évaluation sont contenus dans le RPA0 sous forme de grille d'analyse des offres.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire le « moins-disant » si son offre est conforme aux exigences techniques, financières et administratives requises et reprises dans le règlement de l'Appel d'Offres.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres durant 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Achats et du patrimoine, sous-direction des Achats, porte 602 du 6ème étage de l'immeuble siège.

YAOUNDE le 20 Octobre 2020
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
YAH EPSE ACHIDI JUDITH

[Télécharger le DAO](#)

**AEROPORTS DU CAMEROUN SA:
AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N° 23
/AONO/ADC/CIPM/2020 DU
02/11/2020 POUR LES TRAVAUX
DE MODERNISATION DU SYSTEME
D'ECLAIRAGE DANS LA SALLE
LIVRAISON- BAGAGES DE
L'AEROPORT INTERNATIONAL DE
YAOUNDE – NSIMALEN**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans la perspective d'améliorer la qualité de l'éclairage dans la zone « arrivées internationales » de l'aérogare passagers de l'aéroport international de Yaoundé ' Nsimalen, le Directeur Général, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour la Réalisation des travaux de

modernisation de l'éclairage de ladite zone.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent en :

- 1 L'installation et le repli de chantier ;
- 2 La dépose du faux plafond ;
- 3 La dépose de l'installation électrique existante (réglettes et câbles) ;
- 4 L'installation du nouveau maillage des points lumineux ;
- 5 La fourniture et la fixation des nouveaux appareils lumineux ;
- 6 La repose du faux plafond ;
- 7 La fourniture et pose du coffret électrique ;
- 8 Les essais et la mise en service.

Les détails techniques sont contenus dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du présent Dossier d'Appel d'Offres.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces prestations est de quarante-huit millions sept cent mille (48 700 000) francs CFA, TTC.

4. Délai de livraison

Le Maître d'Ouvrage fixe délai d'exécution à cinq (05) mois.

5. Allotissement

Les travaux sont constitués en un seul lot.

6. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les entreprises ayant leurs sièges sociaux en République du Cameroun, et spécialisées dans la fourniture et l'installation des équipements et accessoires électriques basse tension.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés

par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Exercice 2020, Ligne 23441301.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. 222 23 36 02, postes 359/335, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 104 sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. 222 23 36 02, postes 359/335, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA dans le compte intitulé « CAS ' ARMP », ouvert dans les agences BICEC : (Yaoundé-Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbe, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua).

Visite du site

Pour une meilleure appréciation des travaux à réaliser, il est prévu une visite guidée des soumissionnaires le 23/11/2020 à partir de 11 heures; le point de rencontre est le secrétariat du Directeur de l'Aéroport sis à l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., au plus tard le 01/12 /2020 à 13 heures ; et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 23 /AONO/ADC/CIPM/2020 DU
02/11/2020**

**POUR LES TRAVAUX DE MODERNISATION DU SYSTEME D'ECLAIRAGE DANS
LA SALLE LIVRAISON A BAGAGE DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE
YAOUNDE – NSIMALEN**

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre, agréée par le ministère en charge des Finances, d'un montant de Neuf cent soixante-dix mille (970 000) FCFA. Soit cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 01/12/2020 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 1103 dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment

mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères essentiels et des critères éliminatoires.

Critères éliminatoires

1 Dossier administratif incomplet ou offre administrative non conforme (confère RPA0, enveloppe administrative page 32) ;

2 Dossier financier incomplet (confère RPA0, enveloppe financière page 33) ;

3 Un nombre de oui inférieur à vingt (20) pour l'ensemble des critères essentiels ;

4 Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;

5 Absence d'un prix unitaire quantifié ;

6 Absence de la fiche technique des lampes proposées ;

7 Durée de vie des lampes proposées inférieure à 75 000 heures ;

8 Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes.

9 Refus d'acceptation le cas échéant des corrections arithmétiques.

Critères essentiels

a Références en travaux similaires : oui/non

b Moyens matériels : oui/non

c Personnel technique d'encadrement oui/non

d Note méthodologique : oui/non

e Qualité des équipements proposés et SAV oui/non

f Capacité financière : oui/non

g Preuves d'acceptation des conditions du marché : oui/non

h Attestation de visite de site : oui/non

i Présentation de l'offre : oui/non

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disant et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Etudes et Projets de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. 222 23 36 02 postes 384/531.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants :

– MINMAP : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

– CONAC : 222 20 37 32 / 658 26 26 82.

[Télécharger le DAO](#)

**VILLE DE YAOUNDE: APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN
PROCEDURE D'URGENCE
N°107/AONO/CUY/CIPM/2020 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX**

D'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES A L'IMMEUBLE SIEGE DU FEICOM

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la ville, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux d'aménagement de la voie d'accès à l'immeuble siège du FEICOM.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installation et repli du chantier ;
- Travaux préparatoires ;
- Travaux de terrassements ;
- Travaux de chaussées ;
- Travaux d'assainissement, drainage et ouvrages d'arts ;
- Equipements et signalisations ;
- Eclairage public ;

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est d'un milliard deux cent soixante-neuf millions (1 269 817 157) FCFA TTC.

4. Délai de livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de 12 mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

5. Allotissement

L'ensemble des travaux sont repartis en un (01) lot.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises ou groupement d'entreprises des Travaux Publics de droit camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du FEICOM, Exercices 2020 et suivants.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés Publics de la Ville de Yaoundé, 2ème étage, porte 002 du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à la Cellule des Marchés Publics de la Ville de Yaoundé, 2ème étage, porte 002 du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de quatre cent mille (400 000) francs FCFA payable au Compte spécial CAS-ARMP n° 335988 des agences BICEC.

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français et en sept (7) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés Publics de la Ville de Yaoundé, 2ème étage, porte 002 du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé au plus tard le 02/12/2020 à 13 heures et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention suivante.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°107/AONO/CUY/CIPM/2020 DU 28/10/2020 POUR L'EXECUTION DES
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES A L'IMMEUBLE SIEGE DU
FEICOM**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de Vingt-cinq millions (25 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres aura lieu le 02/12/2020 à 14 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Ville de Yaoundé dans la salle de réunion du bâtiment annexe de l'Hôtel de ville de Yaoundé, 1er étage, porte 020.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

La Commission Interne de Passation des Marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis qui mentionne la composition des offres et les montants de la soumission.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

a) Offre administrative :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence d'une pièce administrative autre que la caution de soumission 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après notification de la non conformité ;
- Fausse déclaration ou pièce (s) falsifiée (s) ;

b) Offre Technique :

- Absence de référence dans des travaux de voiries urbaines uniquement au cours des cinq (05) dernières années (2015,2016, 2017, 2018,2019) dont le montant cumulé est au moins égale d'un milliard cinq cent millions 1 500 000 000 FCFA ; les références de l'année 2020 seront également prise en compte.
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
- Un critère essentiel non satisfaisant
- Non possession en propre du matériel suivant :
 - Un finisher
 - Une Niveleuse ;
 - Un Camion benne ;
 - Un Pelle chargeuse ;
 - Un Compacteur manuel ou plaque vibrante ;

c) Offre financière :

- Omission d'une pièce de l'offre financière ;
- Omission dans le BPU et le DQE d'un prix unitaire quantifiés ;
- Omission d'un sous détails de prix unitaire ;
- Critères essentiels

Les critères essentiels sont :

- La qualité de la note méthodologique
- Le personnel d'encadrement ;
- Le matériel à mobiliser ;

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions de l'appel d'offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours pour compter de la date originale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés Publics de la Ville de Yaoundé, porte 002, bâtiment principal de l'Hôtel de Ville de Yaoundé

N.B: Pour toute dénonciation ou faits de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 28 Octobre 2020

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

[Télécharger le DAO](#)

COMMUNE DE SOA: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C- SOA/BMP/CIPM/2020 DU 02 NOVEMBRE 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE DE SOA, DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de la convention entre le FEICOM et la Commune de Soa pour l'exercice 2020, le Maire de la Commune de SOA lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'équipement de l'hôtel de ville de Soa, dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment la fourniture des équipements, le transport, la manutention, et la mise en service.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de cent treize millions huit cent trente-huit mille deux cent trente-neuf (113 838 239) Francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison de cet équipement, objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

5. Allotissement

L'équipement est constitué en un lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises régulièrement installées au Cameroun et ayant une expérience dans le domaine de la fourniture, fabrication de matériel de bureau.

7. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par un budget conjoint : FEICOM/COMMUNE DE SOA, EXERCISE 2020. Imputation Budgétaire : 222 110

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables au bureau des marchés publics de la Commune de SOA dès publication du présent avis.

B.P : 25 SOA, Tél. : 222 19 30 47/222 32 20 54 ; Email : communasoa@yahoo.fr

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut s'obtenir au bureau des marchés publics de la Commune de SOA dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette municipale de la Commune de SOA des frais d'achat du DAO d'un montant de cent mille(100 000) francs CFA non remboursable.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, conformément aux prescriptions du DAO devra parvenir au bureau des marchés publics de la Commune de Soa, au plus tard le 24 Novembre 2020 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C-
SOA/BMP/CIPM/2020 DU 02 NOVEMBRE 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR L'EQUIPEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE DE SOA, DANS LA COMMUNE
DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA,
REGION DU CENTRE
FINANCEMENT : FEICOM/COMMUNE DE SOA
« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

11. Cautionnement provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnies d'assurances agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10.2 du DAO, d'un montant de 2 276 765 (deux millions deux cent soixante-seize mille sept cent soixante-cinq) F CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque

de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des documents administratifs, des offres techniques et financières aura lieu le 24 Novembre 2020 à 13 heures, heure locale, dans la salle des Actes de la Commune de Soa par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix et dûment Mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 heures accordées;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et le Maître d'Ouvrage se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- Non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- Offre financière incomplète ;
- Attestation de capacité financière inférieure à soixante-quinze millions (75 000 000) de Francs CFA ;
- N'avoir pas réalisé au cours des trois dernières années, deux (02) projets similaires de montant supérieur ou égal à 50 000 000 (cinquante millions) Francs CFA.

Critères essentiels (Oui ou non)

- Présentation de l'offre (sommaire, pièces dans l'ordre et intercalaires couleur);
- Conformité aux spécifications techniques;

- L'expérience et références du soumissionnaire;
- Personnel;
- Service après vente;
- Délai de garantie;
- Délai d'exécution;
- Preuves de l'acceptation des conditions du marché;
- La capacité financière;

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Soa attribuera le marché au soumissionnaire qui présentera une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre sera évaluée la moins-disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au bureau des marchés publics de la Commune de Soa. B.P : 25 SOA, Tél. : 222 19 30 47/222 32 20 54 ; Email : comunasoa@yahoo.fr

YAOUNDE le 02 Novembre 2020

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

[Télécharger le DAO](#)

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AAONR/P-AKGA/CDPM- NM/2020, DU 27 OCTOBRE 2020 POUR L'ELABORATION DES CURRICULA ET REFERENTIELS DE LA FORMATION CONTINUE AU CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA.

1. Objet

Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou lance pour le compte du Directeur Centre des Métiers des Travaux Publics d'Akonolinga, un Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence, pour l'élaboration des Curricula et Référentiels de la Formation Continue au Centre des Métiers des Travaux Publics d'Akonolinga.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'offres comprennent notamment :

- la rédaction des curricula pédagogiques ;
- la rédaction des référentiels.

3. Coût prévisionnel

Le cout prévisionnel a l'issue des études préalables est de

douze millions (12 000 000) FCFA.

4. Délai de livraison

Le délai de livraison est de trois (03) mois.

5. Allotissement

Les travaux sont constitués en un seul (01) lot.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est destinée aux entreprises de travaux publics ou BET de droit camerounais inscrites sur la liste restreinte après pré-qualification à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°001 du 02/06/2020, en procédure d'urgence, pour l'élaboration des Curricula et Référentiels de la Formation Continue au Centre des Métiers des Travaux Publics d'Akonolinga.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercices 2020 et suivants, Imputation : 222800

8. Consultation du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture d'Akonolinga (Service des Affaires Economiques et Financières), dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu à la Préfecture d'Akonolinga (Service des Affaires Economiques et Financières) tel : 694 92 65 01/677 95 53 26, dès publication du présent avis, contre la présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de vingt-quatre mille (24 000) Francs CFA payable à la Recette des Finances d'Akonolinga.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous triple enveloppe dont :

L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) et l'Offre technique (Volume 2), dont un (01) original et six (06) copies pour chaque volume;

L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3), dont un (01) original et cinq (05) copies ;

L'enveloppe C contenant une copie de l'offre financière (offre témoin scellée) qui sera transmise à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics pour conservation, conformément à l'article 92 alinéa 8, du décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

N.B. : Cette enveloppe C contenant une copie de l'offre financière, rédigée en français ou en anglais devra porter la mention :

«Avis d'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence N°007/AAONR/P-AKGA/CDPM-NM/2020 du 27 OCTOBRE 2020, Pour l'élaboration des Curricula et Référentiels de la Formation Continue au Centre des Métiers des Travaux Publics d'Akonolinga».

Financement : Budget du MINTP, Exercices 2020 et suivants
COPIE TEMOIN DE L'OFFRE FINANCIERE, A NE PAS OUVRIR ET A TRANSMETTRE A L'ARMP POUR CONSERVATION ».

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique et autre que la blanche.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquée comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Préfecture d'Akonolinga (Service des Affaires Economiques et Financières) tel : 694 92 65 01/677 95 53 26, au plus tard le 20 novembre

2020 à 12 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AAONR/P-AKGA/CDPM-NM/2020 DU 27 OCTOBRE 2020 POUR L'ELABORATION DES CURRICULA ET REFERENTIELS DE LA FORMATION CONTINUE AU CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA».

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

11. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréée par le Ministère charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de deux cent quarante mille (240 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des dossiers administratif, technique et financier ou ne contenant

pas l'offre financière témoin scellée seront irrecevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque ou compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps, le 20 novembre 2020 à 13 heures précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Mfoumou dans la salle de Conférence de la Préfecture d'Akonolinga.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à 70 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants :

Dossier Administratif incomplet ou non conforme après un délai de 48 heures maximum accordé aux soumissionnaires;

Fausse déclarations ou présence des pièces falsifiées (la CDPM se réservant le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

Absence d'une caution de soumission (entraîne le rejet de l'offre);

Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire

quantifié ;

Non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels ;

Les critères essentiels:

B.1 offre Technique :

a) Présentation générale de l'offre sur 03 points ;

b) Qualification des experts affectés à l'opération sur 50 points ;

c) Expérience et référence du BET sur 12 points ;

d) Moyens techniques et matériels sur 20 points ;

e) Plan de travail et méthodologie sur 15 points.

B.2 offre financière :

Seules les offres financières des soumissionnaires dont les offres auront été déclarées recevables à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) et dont les offres financières témoins scellées contenues dans l'enveloppe C auront été transmises tel que indiqué ci-dessus, seront évaluées et notées, en fonction des critères ci-après:

$NM = MMd \times 100 / MS$

NM= Note financière relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ;

MMd= Montant évalué de l'offre la moins-disante;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$N = [(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})] / 100$

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée la mieux-disante, celle ayant obtenu la note finale (NF) la plus élevée.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Directeur et du Chef de bureau des études et des stages du Centre des Métiers des Travaux Publics d'Akonolinga.

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au numéro vert suivant : 1517 de la CONAC.

YAOUNDE le 27 Octobre 2020

Le PRÉFET

ERNEST SAMUEL CHRISTIAN EBELLE